



INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN

Article statistique 1 L'état du développement humain 127

Article statistique 2 Note relative au tableau 1 : A propos de l'indice du développement humain de cette année 137

TABLEAUX INDICATEURS

I. MESURER LE DEVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROITRE LES CHOIX . . .

- 1 L'indice du développement humain 139
- 2 L'indicateur du développement humain en tendances 143
- 3 Pauvreté humaine et salariale : Pays en voie de développement 147
- 4 Pauvreté humaine et salariale : OCDE, Europe centrale et orientale, CEI 150

II. . . . VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTE . . .

- 5 Tendances démographiques 152
- 6 Assurer la santé : ressources, accès, et services 156
- 7 Crises et risques majeurs pour la santé à l'échelle mondiale : Eau, conditions sanitaires et nutrition 160
- 8 Crises et risques majeurs pour la santé à l'échelle mondiale : VIH/sida, malaria et tuberculose 164
- 9 Survie : progrès et reculs 168

III. . . . ACQUERIR UN SAVOIR . . .

- 10 Engagement en faveur de l'éducation : dépenses publiques 172
- 11 Alphabétisation et scolarisation 176
- 12 Technologie: diffusion et création 180

IV. . . . ACCEDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DECENTES . . .

- 13 Paramètres économiques 184
- 14 Inégalités en termes de revenu ou de consommation 188
- 15 Structure des échanges 192
- 16 Responsabilités des pays riches : l'aide 196
- 17 Responsabilités des pays riches : commerce et allègement de la dette 197
- 18 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette 198
- 19 Priorités dans les dépenses publiques 202
- 20 Chômage dans les pays de l'OCDE 206

V. . . . TOUT EN LES PRESERVANT POUR LES GENERATIONS A VENIR . . .

21 Énergie et environnement 207

VI. . . . VIVRE A L'ABRI DE L'INSECURITE . . .

22 Réfugiés et armements 211

23 Victimes de la criminalité 215

VII. . . . ET PARVENIR A L'EGALITE ENTRE FEMMES ET HOMMES

24 Indicateur sexo-spécifique du développement humain 217

25 Indicateur de la participation des femmes 221

26 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction 225

27 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique 229

28 Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes 233

29 Participation des femmes à la vie politique 234

VIII. TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

30 État des principaux textes internationaux relatifs aux droits de l'homme 238

31 État des conventions relatives aux droits fondamentaux du travail 242

32 Indices du développement humain : perspective régionale 246

33 Indicateurs de base pour les autres pays membres de l'ONU 250

Notes sur les statistiques dans le Rapport sur le développement humain 251

Note technique 1 : Calcul des indicateurs composites du développement humain 258

Note technique 2 : Identifier les pays pour lesquels les objectifs du millénaire pour le développement représentent une priorité, absolue ou non 265

Définitions des termes statistiques 268

Références statistiques 277

Classement des pays 279

Index des indicateurs 283

Article statistique 1 L'état du développement humain

La véritable richesse d'une nation, ce sont ses hommes et ses femmes. De fait, l'objectif premier du développement est de favoriser les libertés humaines. Par le développement, on peut accroître les capacités humaines en accroissant les choix des hommes, afin qu'ils puissent mener une vie pleine et de créative. Et grâce à ce développement, les hommes bénéficient à la fois des facteurs du progrès et des changements que ce progrès entraîne. Ce processus doit se faire au bénéfice de tous, équitablement, et doit se construire avec la participation de chacun. Tous les *Rapports du développement humain*, et ce dès le tout premier en 1990, se sont faits les héritiers de cette approche du développement : le développement humain.

L'étendue des capacités de chaque individu, et les décisions qui permettraient de l'augmenter encore, est potentiellement infinie, et différente pour chaque individu. Toutefois, une bonne politique publique se doit de déterminer des priorités, et deux critères permettent de décider quelles sont les capacités les plus importantes à prendre en compte pour évaluer les avancées significatives du monde vers le mieux-être de l'homme – c'est le but de ce Rapport. Tout d'abord, ces capacités doivent avoir une valeur universelle. Ensuite, elles doivent être primordiales pour la vie, dans le sens où leur absence fermerait la porte à de nombreuses autres possibilités. C'est pour cela que le *Rapport du développement humain* se concentre sur quatre grandes capacités : vivre une vie longue et saine, acquérir des savoirs, accéder aux ressources nécessaires à un niveau de vie décent et participer à la vie de la communauté.

Les idées qui sous-tendent ce paradigme du

développement n'ont rien de neuf : elles sont au moins aussi vieilles qu'Aristote. Il disait que « la richesse n'est évidemment pas le bien que nous cherchons; c'est seulement une chose utile, un moyen en vue d'une autre chose. » Emmanuel Kant disait de même que les êtres humains devaient être considérés comme une fin en soi, et non comme un moyen en vue d'une autre fin. Et l'on trouve des idées concordantes dans les écrits d'Adam Smith, de Robert Malthus et de John Stuart Mill, pour n'en citer que quelques uns.

Mais, longtemps, les discussions sur les politiques de développement ont semblé oublier cette vérité si simple, et pourtant si profonde. Perdue dans les hauts et les bas des revenus nationaux, les économistes ont souvent perdu de vue le vrai but du développement : le bien-être des gens.

La croissance économique n'est qu'un moyen – malgré toute son importance – d'arriver à cette fin.

Mesurer le développement humain

Il est plus facile de mesurer le revenu national que le développement humain. Et bien des économistes diraient que le revenu national est effectivement un bon indicateur du bien-être humain. Bien que la relation entre les deux soit évidente, puisque la croissance économique reste un moyen primordial pour le développement humain, les enjeux du développement humain ne dépendent pas uniquement de la croissance économique et des niveaux des revenus nationaux. Ils dépendent aussi de la manière dont on use de ces ressources – pour développer de l'armement ou produire de la nourriture, pour construire des palais ou fournir à chacun une eau salubre. Et certains enjeux

humains tels que la participation démocratique aux décisions politiques ou l'égalité des droits entre hommes et femmes ne dépendent pas du revenu. C'est pour ces raisons que ce Rapport présente un panel d'indicateurs étendu (33 tableaux traitant presque 200 indicateurs), relatifs aux enjeux humains les plus importants dans les pays du monde entier, comme l'espérance de vie à la naissance ou le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, qui reflètent la capacité à survivre, ou encore le taux d'alphabétisation, qui reflète la capacité à apprendre. Ils comprennent aussi des indicateurs relatifs aux moyens les plus importants mis en œuvre pour renforcer ces capacités, comme l'accès à une eau saine; relatifs aussi à l'égalité des chances, comme les différences de traitement entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la scolarisation ou la participation à la vie politique.

Bien que ce riche panel d'indicateurs fournisse des mesures permettant d'évaluer les progrès du développement humain selon de nombreux critères, les politiciens ont aussi besoin de mesures sommaires plus générales permettant d'évaluer ces progrès, une mesure qui se concentre plus précisément sur le bien-être humain que sur le revenu. A cette fin, les *Rapports sur le développement humain* ont, dès le début, publié l'indice du développement humain, complété plus tard par d'autres indices plus spécifiques relatifs au sexe (indice sexospécifique du développement et indicateur de la participation des femmes) et à la pauvreté (indice de pauvreté humaine; tableau 1). Ces indices offrent un aperçu de quelques critères de base du développement humain, mais il est bon

TABLEAU 1
IDH, IPH-1, IPH-2, ISDH – Mêmes composants pour des mesures différentes

Indice	Longévité	Savoir	Niveau de vie décent	Participation ou exclusion
Indice de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'alphabétisation des adultes Taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur 	PIB par habitant (PPA)	—
Indice de pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)	Probabilité à la naissance de ne pas atteindre 40 ans	Taux d'alphabétisation des adultes	Privation de revenu économique, mesuré par : <ul style="list-style-type: none"> le pourcentage de la population privée d'accès durable à un point d'eau aménagé le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale 	—
Indice de pauvreté humaine pour les pays de l'OCDE à revenu élevé (IPH-2)	Probabilité à la naissance de ne pas atteindre 60 ans	Pourcentage des adultes ayant des difficultés à comprendre un texte suivi	Pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté	Taux de chômage de longue durée (12 mois ou plus)
Indicateur sexospécifique du développement (ISDH)	Espérance de vie des hommes et des femmes à la naissance	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'alphabétisation des hommes et des femmes Taux brut de scolarisation combiné des hommes et des femmes dans le primaire, le secondaire et le supérieur 	Revenu estimé du travail des hommes et des femmes	—

de connaître les informations ainsi que les autres indicateurs qui les composent.

Indice du développement humain

L'indice du développement humain (IDH) se rapporte à trois critères mesurables du développement humain : une vie longue et une bonne santé, l'éducation et un niveau de vie décent (voir la *Note technique* 1). En cela, il combine les mesures d'espérance de vie, de scolarisation, d'alphabétisation et de revenu, afin d'apporter une idée plus large du niveau de développement d'un pays que le simple critère de revenu.

Bien que l'IDH représente un point de départ pratique, il faut garder à l'esprit le fait que le concept du développement humain est bien plus vaste et plus complexe que ne pourrait le résumer une mesure sommaire, même complétée par d'autres indices. L'IDH est une mesure d'ensemble. Elle ne prend pas en compte un certain nombre d'aspects importants du développement humain, notamment la capacité à participer aux décisions qui affectent sa vie, ainsi que la jouissance du respect des autres au sein de la communauté. Une personne peut être riche, en bonne santé et bien éduquée, mais sans les capacités décrites ci-dessus, son développement humain reste limité. Dès les premiers *Rapports sur le développement humain*, on a pointé du doigt l'omission de ce critère du développement humain dans le calcul de l'IDH - ce qui a mené à la création d'un indice de liberté humaine en 1991 et à celle d'un indice de la liberté politique en 1992. Aucune de ces mesures n'aura vécu plus d'un an, témoignage de la difficulté qu'il y a à quantifier précisément des aspects aussi complexes du développement humain.

Cette difficulté à les calculer ne rend pas les nombreux aspects de la participation, tels que la liberté politique et le respect d'autrui au sein de la communauté, moins importants pour le développement humain que les critères concernés par l'IDH. En fait, ces sujets ont été traités très largement au fil des différents *Rapports sur le développement humain*. Le *Rapport sur le développement humain 2002* traitait notamment de la démocratie et de son importance pour le développement humain. Le rapport de cette année présente un aspect vital du développement humain : la liberté de culture. Pour s'accomplir pleinement dans la vie, il faut être libre de suivre ses pratiques et ses traditions culturelles, sans se retrouver en butte aux discriminations ou se retrouver en marge de la vie politique, économique ou sociale.

L'IDH illustre clairement la distinction entre le revenu et le bien-être humain. En quantifiant les avancées moyennes en matière de santé, d'éducation et de revenu, l'IDH offre une image plus complète de l'état de développement d'un pays que le seul revenu. La Bolivie, dont le PIB par habitant

est nettement inférieur à celui du Guatemala, obtient un meilleur IDH, car le pays a fait plus d'efforts pour traduire ce revenu en développement humain (figure 1). La Tanzanie, l'un des pays les plus pauvres, a un IDH comparable à celui de la Guinée, pourtant presque quatre fois plus riche. Inversement, des pays à revenu comparable montrent d'importantes différences en matière d'IDH : le revenu du VietNam est pratiquement le même que celui du Pakistan, mais son IDH est nettement supérieur, grâce à son espérance de vie et à son alphabétisation bien supérieures (figure 2).

Le tableau indicateur 1 met en lumière ces différences d'une autre manière encore, en comparant les rangs d'IDH aux rangs de PIB par habitant (dernière colonne). Le Sri Lanka est au 96^{ème} rang sur 177 pays pour l'IDH, mais son rang de PIB est bien supérieur, à 112. Ces exemples montrent l'importance des politiques, qui transforment la richesse en développement humain. Les gouvernements, les communautés locales et la société civile peuvent faire progresser le développement humain par des politiques publiques et des prestations de service bien pensées, même sans un niveau de revenu élevé, ou sans croissance économique.

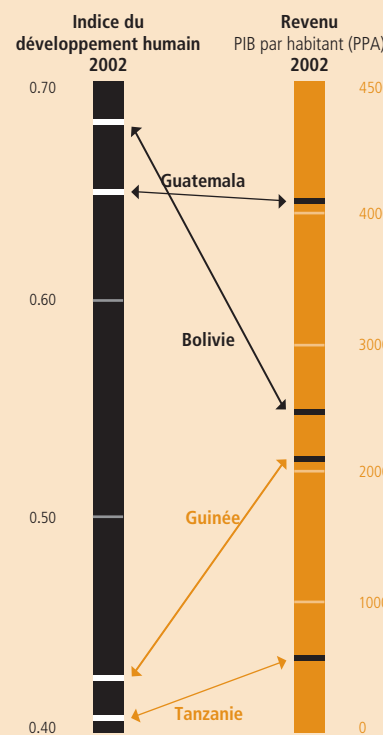
Cela ne veut pas dire, toutefois, que la croissance économique n'a pas son importance. La

croissance économique est un outil capital pour le développement humain, et quand la croissance stagne trop longtemps, il devient difficile de maintenir la progression du développement humain.

Indice sexospécifique du développement

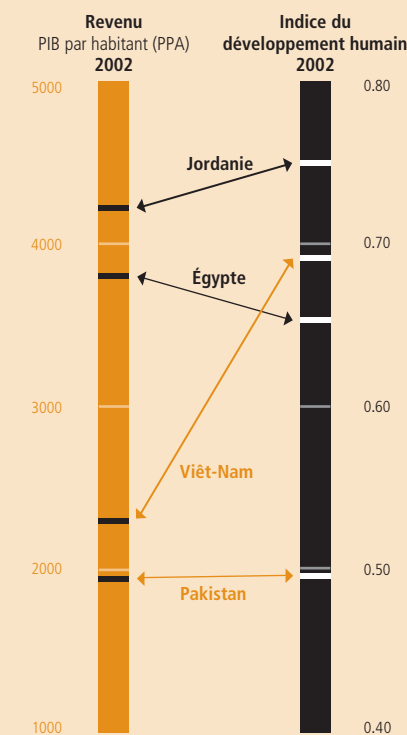
L'IDH mesure les avancées moyennes d'un pays, mais il ne gère pas le degré de déséquilibre entre les hommes et les femmes en ce qui concerne ces avancées. Deux pays ayant un même niveau d'alphabétisation chez les adultes (30%, par exemple) peuvent présenter des disparités en termes de taux entre les hommes et les femmes (l'un des pays pourrait avoir un taux de 28% pour les femmes et 32% pour les hommes et un autre un taux de 20% pour les femmes et 40% pour les hommes). De telles différences de disparités ne se verraient pas à la lecture de l'IDH de ces deux pays. L'indice sexospécifique du développement (ISDH), présenté pour la première fois dans le *Rapport sur le développement humain 1995*, mesure les avancées selon les mêmes critères et les mêmes indicateurs que l'IDH, mais il incorpore aussi les inégalités de traitement entre les femmes et les hommes. C'est, tout simplement, l'IDH réajusté selon l'inégalité des sexes. Plus la différence entre les sexes est grande par rapport aux critères de développement humain de base, plus l'ISDH est

Figure 1 **Même IDH, revenu différent**



Source : Tableau indicateur 1

Figure 2 **Même revenu, IDH différent**



Source : Tableau indicateur 1

bas par rapport à l'IDH. Les pays trahissant les différences les plus importantes entre leur ISDH et leur IDH sont l'Arabie Saoudite, Oman, le Pakistan, le Yémen et l'Inde, ce qui montre qu'il faut pour ces pays apporter une plus grande attention à l'égalité des sexes. La Suède, le Danemark, l'Australie, la Lettonie et la Bulgarie sont les pays dont l'IDH et l'ISDH se rapprochent le plus. Vous trouverez tous les résultats et les rangs dans le tableau indicateur 24.

Indicateur de la participation des femmes

L'IDH ne comprend pas de mesure de la participation. C'est pourtant un aspect capital de l'égalité des sexes, en ce qui concerne le développement humain. L'indicateur de la participation des femmes (IPF) révèle si les femmes prennent une part active à la vie économique et politique. Il se concentre sur l'inégalité des sexes dans les domaines-clés de l'économie, de la participation politique et de la prise de décision. Ses critères sont le nombre de femmes parlementaires, occupant des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, des postes d'encadrement et fonctions techniques -ainsi que la différence de revenu entre les sexes, qui reflète l'indépendance économique. Au contraire de l'ISDH, l'IPF montre l'inégalité des chances dans certains domaines choisis. Il a été calculé pour 78 pays (voir le tableau indicateur 25 pour la totalité des résultats et des rangs). Les trois meilleurs pays sont la Norvège, la Suède et le Danemark, qui ont ouvert aux femmes de grandes opportunités en terme de participation à la vie économique et politique. Mais tous les pays peuvent faire mieux encore pour accroître les opportunités des femmes : seuls neuf pays montrent des valeurs d'IPF supérieures à 0,8 (sur 1) -la plupart ont encore un long chemin à parcourir pour atteindre à la pleine prise de participation des femmes.

Indice de pauvreté humaine

L'IDH mesure la progression moyenne d'un pays en terme de développement humain. C'est dans le *Rapport sur le développement humain 1997* que l'on a présenté pour la première fois l'indice de pauvreté humaine (IPH), qui se concentre sur la part de la population en dessous du seuil des critères de base du développement humain, un peu comme le décompte de la pauvreté mesure la part de la population en dessous d'un seuil de revenu. L'indice de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1) se base sur des variables différentes de l'indice de la pauvreté humaine pour les pays de l'OCDE à revenu élevé (IPH-2), comme on peut le voir dans le tableau 1. Les tableaux indicateurs 3 et 4, respectivement, fournissent tous les résultats et les rangs concernant ces indices. Tout comme pour l'IDH, ces indices

proposent une vision plus composite de la pauvreté, car ils vont au-delà des simples mesures de pauvreté en matière de revenu. Pour les pays en développement, ce sont la Barbade, l'Uruguay, le Chili, le Costa Rica et Cuba qui ont les rangs les plus élevés, avec des niveaux de pauvreté humaine de 5% ou moins. Le Burkina Faso, le Niger, le Mali, l'Éthiopie et le Zimbabwe ont les niveaux de pauvreté humaine les plus élevés de tous les pays de l'indice : tous au-dessus de 50%

Pour les pays de l'OCDE à revenu élevé, l'IPH-2 apporte une vision différente de celle proposée par l'IDH. Ces pays tendent à avoir des valeurs d'IDH très proches, grâce à leur niveau de développement général très élevé. Mais, lorsque l'on s'intéresse à des variables et des critères relatifs de pauvreté adaptés spécifiquement à la situation de ces pays et aux différentes formes de pauvreté que l'on peut y croiser (comme l'exclusion sociale), on découvre d'importantes différences entre eux. Pour les 17 pays pour lesquels on dispose d'informations, la pauvreté humaine selon l'IPH-2 varie de 6,5% en Suède à 15,8% aux États-Unis. Et l'on note que les rangs d'IDH et d'IPH-2 ne sont pas vraiment les mêmes. L'Australie est au 3^{ème} rang d'IDH, mais au 14^{ème} d'IPH-2. Le Luxembourg est au 15^{ème} rang d'IDH, mais au 7^{ème} d'IPH-2, ce qui reflète combien peut être différente la manière de redistribuer les fruits du développement humain.

Tendances du développement humain

Au cours du 20^{ème} siècle, la progression du développement humain aura été fulgurante et sans précédent. Entre 1960 et 2000, l'espérance de vie

dans les pays en développement est passée de 46 à 63 ans¹. Les taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans ont été réduits de plus que de moitié². Entre 1975, où un adulte sur deux ne savait pas lire, et 2000, le nombre d'illettrés a été divisé par plus de deux³. Les revenus bruts par habitant ont été plus que doublés, de 2 000\$ à 4 200\$⁴. Mais malgré ces progrès impressionnants, la pauvreté humaine reste un fléau de masse. Plus de 800 millions de personnes souffrent de malnutrition (tableau 2). Quelque 100 millions d'enfants qui devraient être à l'école n'y sont pas, dont 60 millions sont des filles. Plus d'un milliard de gens survivent avec moins de 1\$ par jour. Presque 1,8 milliard de gens vivent dans des pays dont le régime politique ne respecte pas pleinement les libertés démocratiques, politiques et civiles⁵. Et environ 900 millions de personnes appartiennent à des groupes ethniques, religieux, raciaux ou linguistiques en butte à une forme de discrimination⁶.

Les objectifs du développement humain

Reconnaissant ces problèmes, les dirigeants du monde lors du sommet du Millénaire des Nations Unies en septembre 2000 ont exprimé une détermination sans précédent de mettre un terme à la pauvreté dans le monde. Ils ont affirmé leur engagement non seulement envers la population de leur propre pays, mais aussi envers la population du monde tout entier. Les 189 pays présents lors de ce sommet ont adopté la Déclaration du Millénaire, s'engageant à faire de leur mieux pour atteindre les objectifs principaux de l'humanité pour le 21^{ème} siècle, notamment l'éradication de la pauvreté, la promotion de la dignité humaine et l'accession

TABLEAU 2

Faire disparaître l'extrême pauvreté : un fléau qui touche encore les masses (en millions)

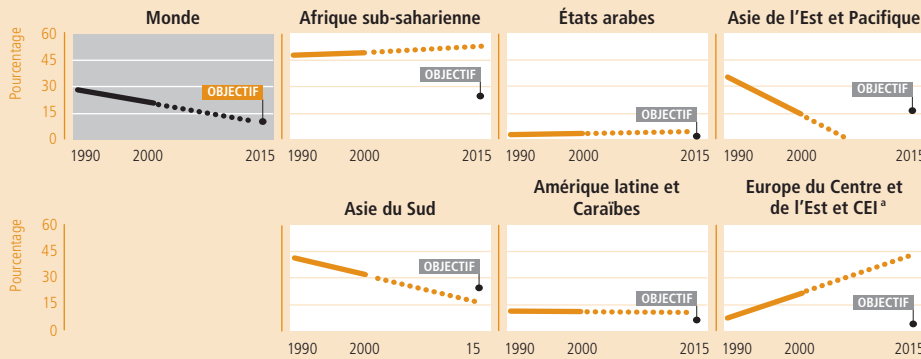
Région	Vivre avec moins de 1\$ (PPA) par jour	Population souffrant de malnutrition ^a	Enfants en bas âge non scolarisés	Filles en bas âge non scolarisés	Enfants de moins de cinq ans mourant chaque année	Population privée d'un accès à une source d'eau aménagée	Population privée d'un accès à des installations sanitaires convenables
Afrique subsaharienne	323	185	44	23	5	273	299
États arabes	8	34	7	4	1	42	51
Asie de l'Est et Pacifique	261	212	14	7	1	453	1 004
Asie du Sud	432	312	32	21	4	225	944
Amérique latine et Caraïbes	56	53	2	1	0	72	121
Europe du Centre et de l'Est et CEI	21	33	3	1	0	29	..
Monde	1 100	831	104	59	11	1 197	2 742

a. 1998-2000.

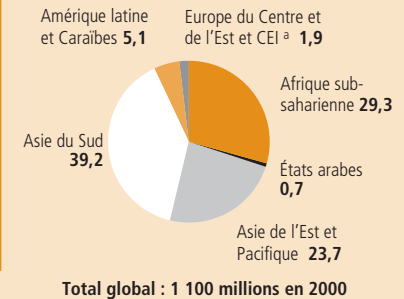
Source : Banque mondiale 2003a, 2004f ; UNESCO 2003 ; ONU 2003.

Figure 3 Progression insuffisante vers les objectifs du développement du millénaire

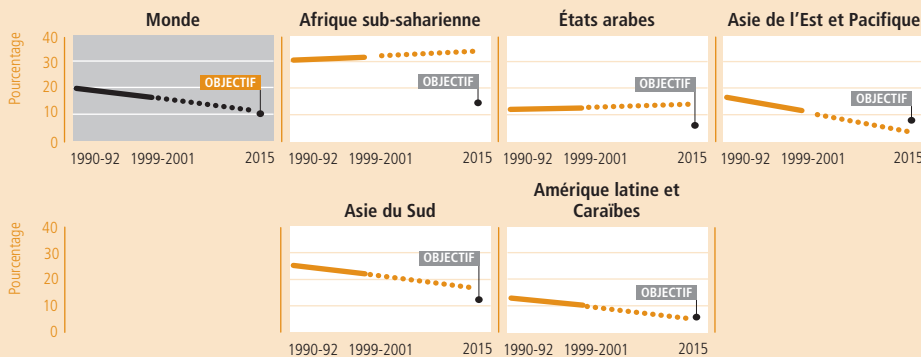
Pauvreté : Proportion de la population vivant avec moins de 1\$ par jour (%)



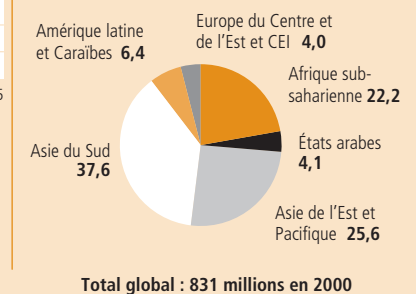
Répartition régionale mondiale de la pop. vivant avec moins de 1\$ par jour, 2000 (en % du total)



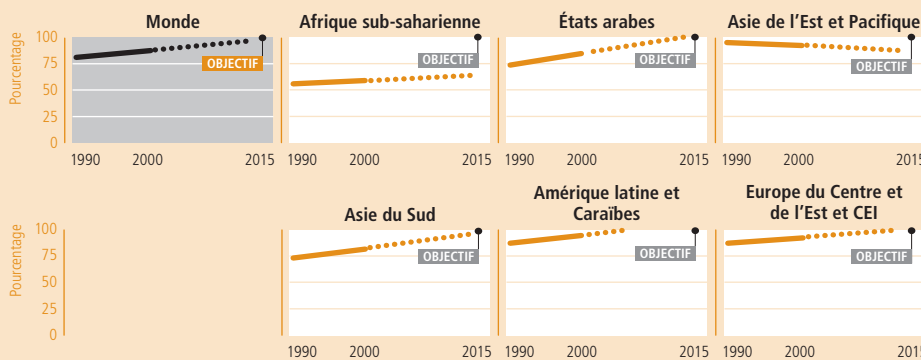
Faim : Population souffrant de malnutrition (en % de la population totale)



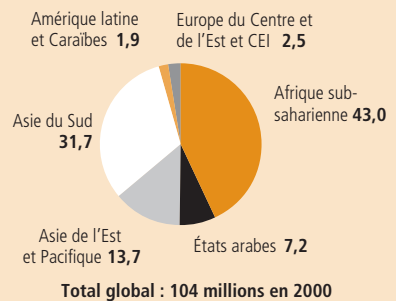
Répartition régionale mondiale de la pop. souffrant de malnutrition, 1998-2000 (en % du total)



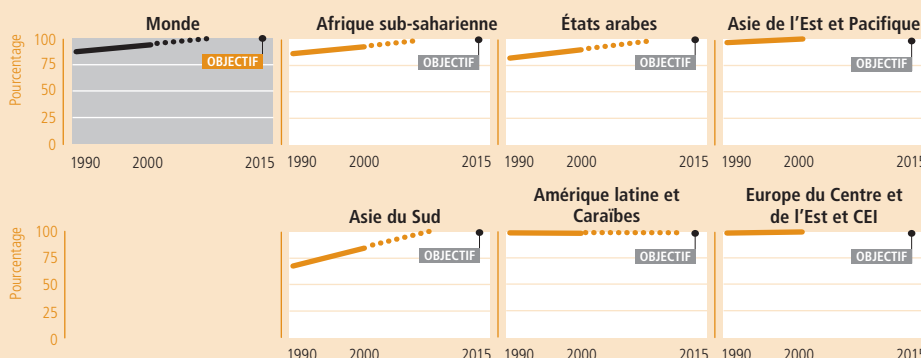
Éducation primaire : Taux de scolarisation net dans le primaire (en %)



Répartition régionale mondiale des enfants en bas âge non scolarisés, 2000 (en % du total)



Égalité des sexes : Pourcentage de filles scolarisées dans le primaire par rapport aux garçons (en %)



Répartition régionale mondiale des filles en bas âge non scolarisées, 2000 (en % du total)

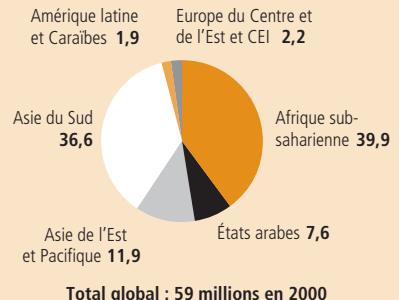
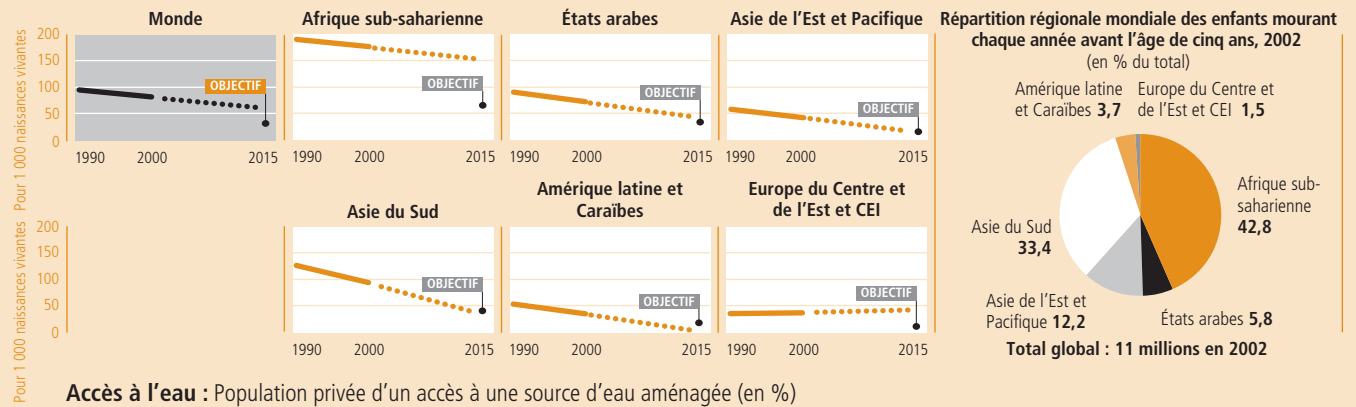
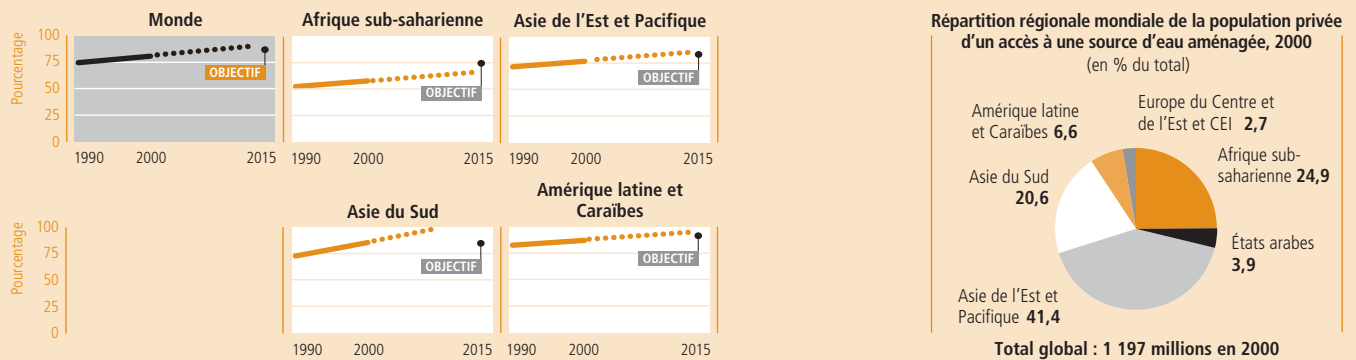


Figure 3 **Progression insuffisante vers les objectifs du développement du millénaire**

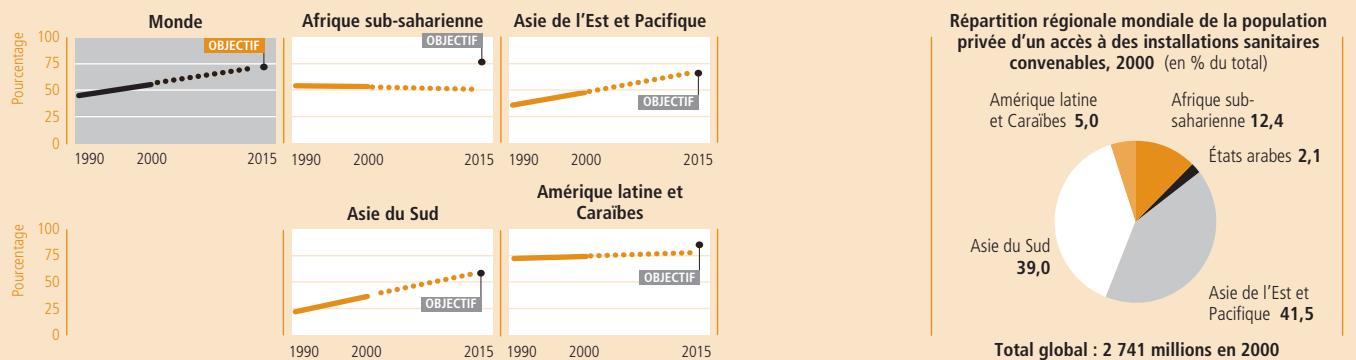
Mortalité infantile : Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)



Accès à l'eau : Population privée d'un accès à une source d'eau aménagée (en %)



Accès aux sanitaires : Population privée d'un accès à des installations sanitaires améliorées (en %)



a : Relatif à la population vivant avec moins de 25 par jour.
 Sources : Banque mondiale 2003a (revenu) ; FAO 2003, Banque mondiale 2004f (faim) ; UNESCO 2003 (éducation primaire) ; UNESCO 2003 (égalité des sexes) ; ONU 2003, Banque mondiale 2004f (mortalité infantile) ; Banque mondiale 2004f (accès à l'eau) ; Banque mondiale 2004f (accès aux sanitaires).

à la paix, à la démocratie et à un environnement durable.

Les Objectifs de développement du millénaire sont issus de cette déclaration -8 objectifs, 18 cibles, et 48 indicateurs-, afin d'établir des objectifs concrets et limités dans le temps pour favoriser le développement et faire reculer la pauvreté d'ici 2015 ou avant (voir l'index des indicateurs des objectifs de développement du millénaire à la fin de cet article).

Le *Rapport sur le développement humain 2003* le disait : le développement humain et les Objectifs de développement du millénaire partagent une motivation commune et un engagement primordial en faveur de la progression du bien-être humain. La progression des pays et des régions par rapport aux objectifs de développement du millénaire depuis 1990 met en lumière un aspect clef du développement pour la dernière décennie : progrès rapide pour certains, mais des reculs pour un nombre de pays sans précédent (figure 3). L'image qui s'en dégage montre de plus en plus clairement deux groupes de pays extrêmement différents : ceux qui ont bénéficié du développement, et ceux qui ont été laissés derrière (tableaux 3-5).

L'examen de la progression régionale à la lumière de quelques objectifs de développement du millénaire choisis révèle plusieurs tendances notables (voir figure 3). L'Asie de l'Est et le Pacifique se dégage comme étant en bonne voie concernant tous les objectifs pour lesquels on dispose de données suffisantes. La population vivant avec moins de 1\$ par jour dans la région a été pratiquement divisée par deux lors des années 90. L'Asie du Sud marque aussi une rapide progression pour plusieurs objectifs. Mais malgré le rythme impressionnant de ces deux régions, qui comptent à elles deux pratiquement la moitié de la population du monde, le développement humain progresse par trop lentement. Seuls deux des objectifs -diviser par deux la pauvreté des revenus et la population privée d'un accès à une source d'eau aménagée-, pourront être respectés si l'on en reste au rythme de progression des dix dernières années, et la progression des autres, -recul de la faim et l'accès aux sanitaires-, est presque bien partie (figure 4). Mais même la progression concernant ces objectifs est essentiellement du fait du développement rapide de la Chine et de l'Inde.

Les autres régions, notamment l'Afrique subsaharienne, se débrouillent nettement moins bien. Au rythme actuel, l'Afrique subsaharienne ne respectera l'objectif de la scolarisation universelle dans le primaire qu'en 2129, ou l'objectif concernant la réduction de la mortalité infantile des deux tiers qu'en 2106 -dans 100 ans, au lieu des 11 ans qu'exigeraient les objectifs. Pour trois des objectifs, -la faim, la pauvreté du revenu et l'accès aux sanitaires-, on ne peut même pas fixer de date, car la

TABLEAU 3

Progrès et reculs : Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)

Pays	1990	2002	Différence
Meilleures performances			
Bhoutan	166	94	-72
Guinée	240	169	-71
Bengladesh	144	77	-67
Égypte	104	41	-63
Lao, RDP	163	100	-63
Érythrée	147	89	-58
Moins bonnes performances			
Irak	50	125	75
Botswana	58	110	52
Zimbabwe	80	123	43
Swaziland	110	149	39
Cameroun	139	166	27
Kenya	97	122	25

Source : UNICEF 2003b.

TABLEAU 5

Progrès et reculs : Pauvreté du revenu (population vivant sous le seuil de pauvreté national, en pourcentage)

Pays	Année	Part	Année	Part	Différence ^a
					(points de pourcentage)
Bonnes progressions					
Azerbaïdjan	1995	68,1	2001	49,6	-18,5
Ouganda	1993	55,0	1997	44,0	-11,0
Inde	1993-94	36,0	1999-2000	28,6	-7,4
Jordanie	1991	15,0	1997	11,7	-3,3
Cambodge	1993-94	39,0	1997	36,1	-2,9
Guatemala	1989	57,9	2000	56,2	-1,7
Bengladesh	1995-96	51,0	2000	49,8	-1,2
Mauvaises progressions					
Zimbabwe	1990-91	25,8	1995-96	34,9	9,1
Maroc	1990-91	13,1	1998-99	19,0	5,9
Pakistan	1993	28,6	1998-99	32,6	4,0
Hongrie	1993	14,5	1997	17,3	2,8

Note : Il est déconseillé de comparer les pays entre eux, car les seuils de pauvreté nationaux peuvent varier considérablement.

a : Un signe moins indique une amélioration -moins de pauvreté.

Source : Banque mondiale 2004f.

situation dans la région, loin de s'améliorer, est en train de se dégrader.

Les renversements sans précédent des années 90

Au-delà des moyennes régionales, on découvre de nombreux reculs tragiques. De très nombreux pays ont vu leur situation commencer à se dégrader dans les années 90. Pour 46 pays, les gens sont plus pauvres aujourd'hui que dans les années 90. Pour 25 pays, les gens ont plus faim aujourd'hui qu'il y a dix ans.

On constate aussi clairement ces reculs dans l'IDH. C'est un phénomène particulièrement troublant : dans les décennies précédentes, pratiquement aucun pays n'avait connu de déclin de son IDH. L'indice n'a cessé de monter, bien que lentement la plupart du temps, à cause de trois de ses critères principaux : l'alphabétisation, la scolarisation et l'espérance de vie, qui ne changeaient

TABLEAU 4

Progrès et reculs : éducation primaire (Taux de scolarisation net dans le primaire, en pourcentage)

Pays	1990/91	2001/02	Différence
Meilleures performances			
République dominicaine	58	97	39
Guinée	25	61	36
Koweït	49	85	36
Maroc	57	88	32
Mauritanie	35	67	31
Malawi	50	81	31
Moins bonnes performances			
Angola	58	30	-28
Azerbaïdjan	101	80	-21
Congo, Rép. Dém.	54	35	-20
Émirats arabes unis	100	81	-19
Myanmar	99	82	-18
Népal	85	70	-14

Source : Tableau indicateur 11.

TABLEAU 6

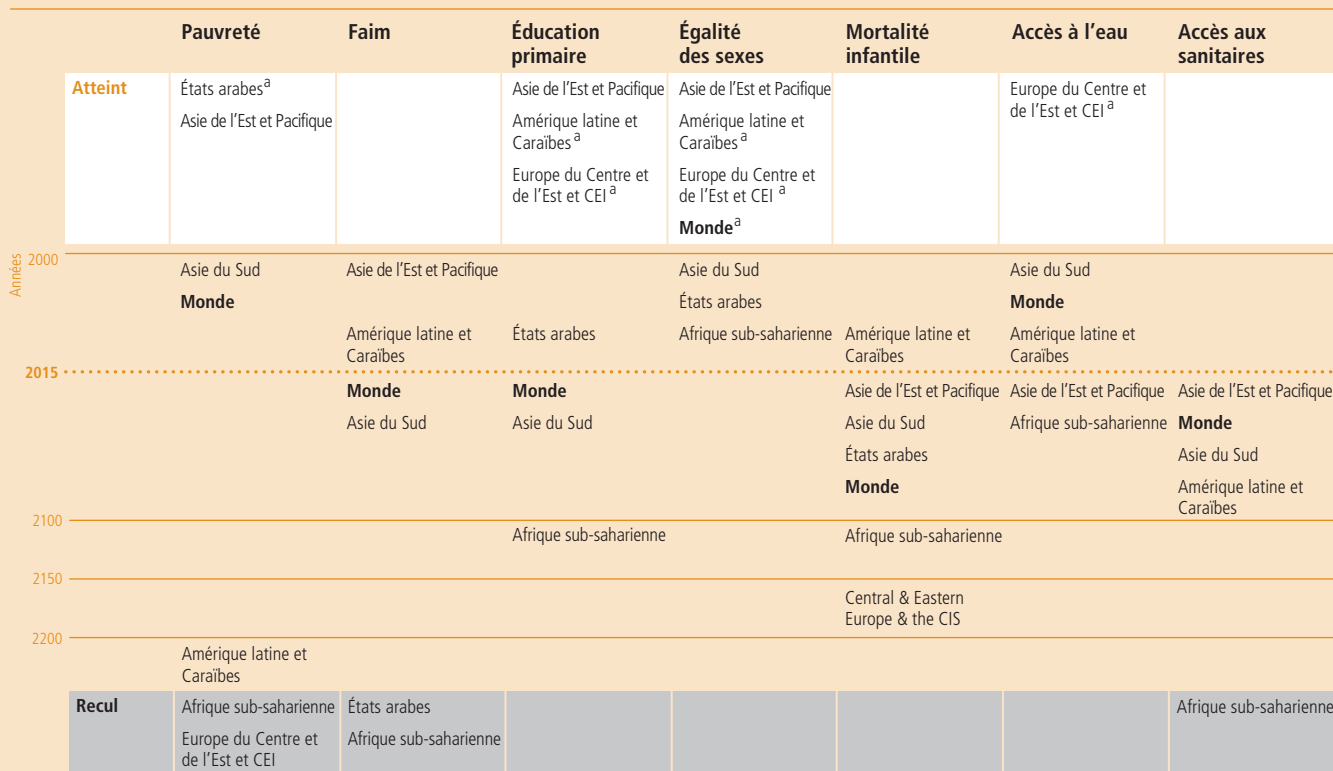
Pays subissant une baisse de leur indice de développement humain, années 80 et 90

Période	Nombre	Pays
1980-90	3	République démocratique du Congo, Rwanda, Zambie
1990-2002	20	Bahamas, Belize, Botswana, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Kazakhstan ^a , Kenya, Lesotho, Moldavie ^a , Fédération Russe ^a , Afrique du Sud, Swaziland, Tadjikistan ^a , Tanzanie ^a , Ukraine ^a , Zambie, Zimbabwe

a : Ce pays n'a pas d'informations concernant l'IDH pour les années 80-90, la baisse a donc pu commencer avant 1990.

Source : Tableau indicateur 2

Figure 4 **Axe du temps : Quand atteindra-t-on les objectifs de développement du millénaire si les progrès n'accélèrent pas ?**



a : On considère que la région a atteint l'objectif, car la pauvreté humaine y est peu importante (en dessous de 10%) pour l'année la plus récente en regard de l'objectif considéré (voir Note technique 2).
Source : Calculé sur la base de la figure 3.

que petit à petit. Alors, quand l'IDH baisse, cela indique une crise. Les pays sont en train perdre leur base de développement : leur population, qui est leur véritable richesse.

Depuis 1990, 20 pays ont souffert d'un recul de leur IDH. Par contraste, seuls 3 pays (sur les 113 pour lesquels nous disposons d'informations) ont vu leur IDH baisser dans les années 80 (tableau 6). Le recul de ces pays, ainsi que la stagnation d'autres, explique une bonne part du ralentissement de la progression de l'IDH lors de la dernière décennie (figure 5). Des 20 pays subissant un recul, 13 sont en Afrique sub-saharienne. La cause essentielle en est l'épidémie de VIH/sida et son impact terrible sur l'espérance de vie. Les autres reculs viennent essentiellement de pays de la Communauté des états indépendants (CEI), dont beaucoup ont amorcé leur déclin au milieu des années 1980, ainsi qu'on peut le constater selon les informations dont on dispose relatives au revenu et à l'IDH entre 1990 et 1995. L'IDH de la région a commencé à s'améliorer de nouveau dans la deuxième moitié des années 90.

La baisse de l'IDH de nombreux pays montre qu'il y a un réel problème, et l'examen des princi-

aux indicateurs de la progression vers les objectifs de développement du millénaire en révèle toute la profondeur. Sans un changement significatif, les pays connaissant un recul ou une stagnation ont peu de chances d'atteindre leurs objectifs.

Pays prioritaires

Pour chaque objectif, il existe des pays où la situation est particulièrement dramatique - quand une progression ratée s'ajoute à des niveaux de départ particulièrement bas. Ces pays à *priorité absolue* ont grand besoin des attentions du reste du monde, de ressources et d'engagements (voir Note technique 2). Pour les pays considérés comme une *priorité*, la situation est moins désespérée, mais la progression reste insuffisante. Ces pays sont soit partis de niveaux de développement bas, soit n'avancent que lentement (ou reculent) depuis un niveau un peu plus élevé.

Il existe 27 pays à priorité absolue qui ne parviennent pas à respecter plusieurs objectifs. 21 en Afrique sub-saharienne, 3 dans les états arabes et 1 dans chacune des trois autres régions : Asie de l'Est et Pacifique, Asie du Sud et Amérique latine et Caraïbes (figure 6). Pour ces pays, le développe-

ment est un échec retentissant. Ils ont besoin de l'aide et des ressources du reste du monde s'ils veulent atteindre les objectifs de développement du millénaire. 27 autres pays prioritaires sont confrontés à de réelles difficultés pour respecter les objectifs. A nouveau, c'est l'Afrique sub-saharienne qui en présente le plus grand nombre, avec 17, puis l'Europe du Centre et de l'Est et la CEI et les états arabes qui en ont 3 chacun, l'Asie de l'Est et Pacifique en a 2, et l'Asie du Sud et l'Amérique latine et les Caraïbes en ont 1 chacun.

Regrouper les pays en catégories priorité absolue, priorité et autre est pratique, mais ces efforts doivent être considérés avec prudence. Les données de base relatives aux objectifs pèchent souvent par le manque de précision des mesures, et certains classements de pays peuvent changer avec l'amélioration de la collecte d'information. De plus, trop d'informations manquent pour de nombreux pays en ce qui concerne les objectifs, pour que l'on puisse les classer convenablement. C'est ainsi que, parmi les 30 pays dans la catégorie «autres», on pourrait en classer certains dans les pays en priorité absolue ou prioritaires, si l'on disposait d'informations de base plus précises.

(Ce serait le cas par exemple pour le Kirghizstan et le Pakistan.) De plus, les critères de classement utilisés sont plausibles, mais ils ne représentent qu'un parmi d'autres tout aussi viables.

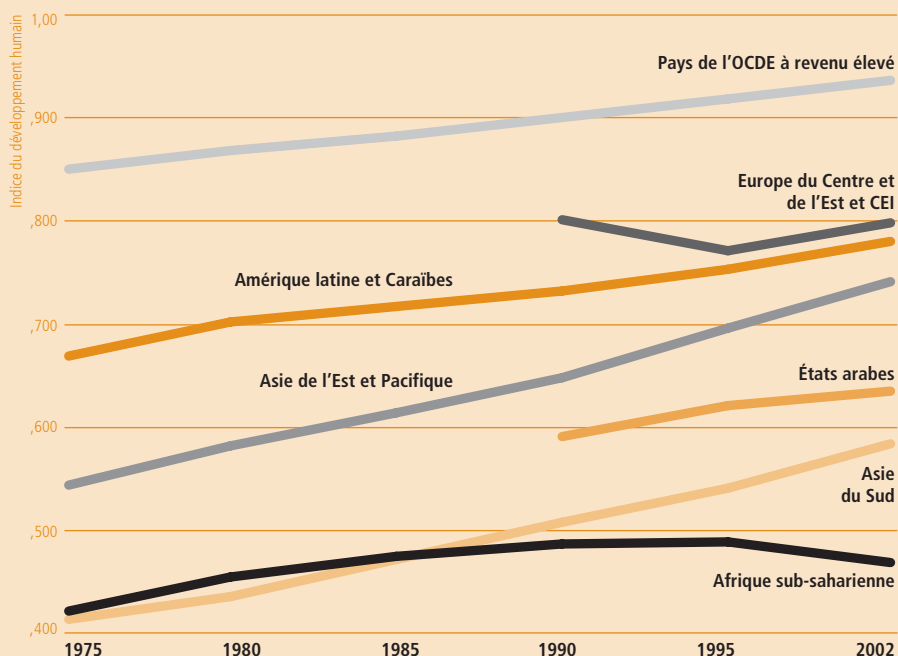
Un facteur seul ne peut expliquer les difficultés des pays en priorité absolue ou prioritaires. Mais 24 pays sur ces 54 ont aussi vu leur revenu baisser lors de cette décennie. Et les pays de l'Afrique sub-saharienne tendent à partager des points communs. Nombre d'entre eux n'ont pas d'accès à la mer, ou ont une partie importante de leur population loin d'une côte. De plus, la plupart sont petits -seuls quatre d'entre eux ont une population dépassant les 40 millions. Loin des marchés mondiaux, avec une économie de moindre importance, il leur est plus difficile de passer des infrastructures de base à des exportations moins changeantes bénéficiant d'une plus grande valeur ajoutée. En fait, les infrastructures de base représentent plus des deux tiers des exportations de 16 des 23 pays sub-sahariens en priorité absolue ou prioritaires pour lesquels nous disposons d'informations. Nombre des pays prioritaires de la région ont aussi de graves ennuis : pour 22 d'entre eux, plus de 5% de la population est atteinte du VIH/sida et pour 9 d'entre eux des conflits violents ont éclaté dans les années 90.

Dans les autres régions, les pays en priorité absolue doivent faire face à d'autres problèmes. Nombre de pays de la CEI, par exemple -bien qu'ils soient aussi confrontés à certains des problèmes structurels de l'Afrique sub-saharienne- tentent d'opérer la transition vers une économie de marché, un processus qui a eu bien plus de succès en Europe Centrale et en Europe de l'Est. Pour les états arabes, les contraintes ne sont pas liées au revenu, elles proviennent plutôt d'une incapacité à convertir le revenu en développement humain et en progression vers les objectifs.

Que faut-il donc faire pour atteindre les objectifs de développement du millénaire? Quelle que soit la manière dont on répond à cette question, il faut placer les pays en priorité absolue et prioritaires au centre. Les problèmes auxquels ils sont confrontés et les manières que l'on trouvera pour les résoudre ont été envisagés en détail dans le *Rapport sur le développement humain 2003*.

1. Calculé sur la base de l'espérance de vie ONU 2003. 2. UNICEF 2003b. 3. Institut de statistiques de l'UNESCO 2003a. 4. Calculé sur la base du PIB par habitant (PPA) selon la Banque mondiale 2004f. 5. Polity IV 2002. 6. Chapitre 2.

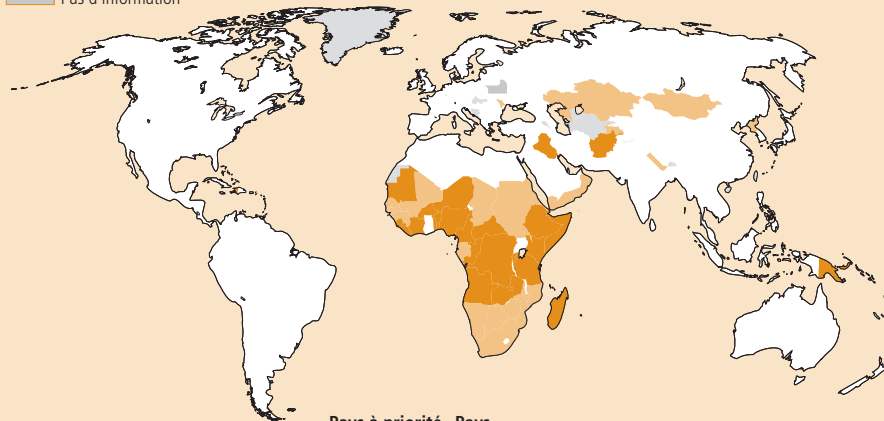
Figure 5 Disparités mondiales pour l'IDH
Indice du développement humain



Source : Calculé sur la base de l'espérance de vie, ONU 2003 ; données sur les taux d'alphabétisation des adultes selon l'Institut de statistiques de l'UNESCO 2003a ; données sur les taux bruts de scolarisation combinés selon UNESCO 1999 et Institut de statistiques de l'UNESCO 2004c ; et données sur le PIB par habitant (PPA 1995) et PIB par habitant (PPA actuel) selon Banque mondiale 2004f.

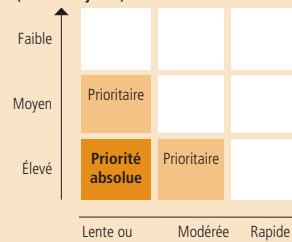
Figure 6 Pays en priorité absolue et prioritaires

■ Priorité absolue
■ Prioritaire
■ Pas d'information



Région	Pays à priorité absolue	Pays prioritaire
États arabes	3	3
Asie de l'Est et Pacifique	1	2
Amérique latine et Caraïbes	1	1
Asie du Sud	1	1
Afrique sub-saharienne	21	17
Europe du Centre et de l'Est et CEI	0	3

Niveau de pauvreté humaine (selon l'objectif)



Source : Voir Note technique 2.

Index des indicateurs relatifs aux Objectifs de développement pour le millénaire dans les tableaux statistiques

Objectifs et cibles de la déclaration du millénaire	Indicateurs permettant de suivre la progression	Tableau statistique
Objectif 1 Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim		
<i>Cible 1</i> Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour	1. Population vivant avec moins d'un dollar par jour 2. Indice d'écart de pauvreté 3. Part des 20% les plus pauvres dans le revenu ou la consommation, à l'échelon mondial	3 14
<i>Cible 2</i> Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim	4. Enfants souffrant d'insuffisance pondérale 5. Personnes souffrant de malnutrition	3, 7 7 ¹ , 33 ¹
Objectif 2 Garantir à tous une éducation primaire		
<i>Cible 3</i> Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et fille, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	6. Taux de scolarisation net dans le primaire 7. Enfants atteignant la 5e année d'école 8. Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	11, 33 11 11
Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes		
<i>Cible 4</i> Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	9. Quotient du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits dans le primaire, le secondaire et le supérieur 10. Rapport entre les populations féminines et masculines sachant lire et écrire (15-24 ans) 11. Part des femmes dans l'emploi salarié non agricole ² 12. Femmes parlementaires	26 ³ 26 ⁴ 25, 29
Objectif 4 Réduire la mortalité des enfants		
<i>Cible 5</i> Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 15 ans	13. Taux de mortalité des moins de 5 ans 14. Taux de mortalité infantile 15. Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole	9, 33 9 6
Objectif 5 Améliorer la santé maternelle		
<i>Cible 6</i> Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	16. Taux de mortalité maternelle 17. Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	9 6
Objectif 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies		
<i>Cible 7</i> Enrayer, d'ici à 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle	18. Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans ⁵ 19. Utilisation de préservatifs masculins par rapport à l'utilisation d'autres moyens de contraception 19a. Utilisation d'un préservatif masculin lors u dernier rapport sexuel à risque 19b. Pourcentage de 15-24 ans ayant une idée claire du VIH/sida 20. Taux de scolarisation des orphelins de 10 à 14 ans en proportion des autres enfants	 8
<i>Cible 8</i> Enrayer, d'ici à 2015, la propagation de la malaria et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle	21. Cas de malaria et taux de mortalité lié 22. Proportion de la population dans les zones à risque pour la malaria utilisant des moyens de prévention et de traitement efficaces 23. Cas et décès liés à la tuberculose 24. Proportion des cas de tuberculose détectés et soignés selon la stratégie DOTS	8 ⁶ 8 ⁷ 8 ⁸ 8
Objectif 7 Assurer la durabilité des ressources environnementales		
<i>Cible 9</i> Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	25. Proportion de zones forestières 26. % de zones protégées pour maintenir la diversité biologique 27. Unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole (en PPA) 28. Émissions de dioxyde de carbone par habitant et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (en tonnes de PDO) 29. Proportion de la population faisant usage de combustibles solides	 21 ⁹ 21 ¹⁰

Objectifs et cibles de la déclaration du millénaire	Indicateurs permettant de suivre la progression	Tableau statistique
Objectif 7, suite		
<i>Cible 10</i> Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable	30. Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés, dans les campagnes et dans les villes 31. Population urbaine et rurale utilisant des installations sanitaires améliorées	7 ¹¹ , 33 ¹¹ 7 ¹²
<i>Cible 11</i> Parvenir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	32. Proportion de foyers ayant accès à un logement sûr	
Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement		
<i>Cible 12</i> Aide officielle au développement		
Instaurer un système commercial ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire pour les finances et le commerce international	33. Aide publique au développement (APD) nette versée, en pourcentage du RNB des pays donateurs de l'OCDE/DAC	16 ¹³
Implique une volonté de bonne gouvernance, de développement et de réduction de la pauvreté –tant au national qu'à l'international	34. Proportion de l'APD bilatérale totale par secteur fournie par les donateurs de l'OCDE/DAC attribué aux services sociaux de base (éducation de base, soins de première nécessité, nutrition, eau et sanitaires)	16
	35. Proportion de l'APD bilatérale fournie par les donateurs de l'OCDE/DAC en dehors des secteurs	16
<i>Cible 13</i> Répondre aux besoins spécifiques des pays les moins développés. Comprend l'accès à des droits de douane spécifiques sans quota pour les exportations des pays les moins avancés, un programme d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et l'annulation de la dette bilatérale officielle, ainsi qu'une APD plus généreuse pour les pays voués à réduire la pauvreté	36. APD perçue par les pays enclavés en proportion de leur RNB national incomes 37. APD perçue par les petits états insulaires en développement en proportion de leur RNB	
	<i>Accès au marché</i> 38. Proportion du total des importations des pays développés (en valeur, à l'exclusion des armes) venant des pays en développement et des pays les moins avancés, en franchise de droits de douane 39. Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux importations provenant des pays en développement sur les produits agricoles et les textiles et vêtements	
<i>Cible 14</i> Subvenir aux besoins spécifiques des pays enclavés et des petits États insulaires en développement	40. Estimation du soutien des pays de l'OCDE à leur agriculture nationale en % du PIB	17
<i>Cible 15</i> Engager une démarche globale pour régler le problème de la dette des pays en développement par des mesure nationales et internationales pour la rendre supportable sur le long terme	41. Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales <i>Service de la dette</i> 42. Total des pays ayant atteint le point de décision pour l'initiative PPTE et de pays ayant atteint le point d'achèvement (cumul) 43. Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE ¹³ 44. Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et de services	18
<i>Cible 16</i> En coopération avec les pays en développement, développer et mettre en œuvre des stratégies pour proposer aux jeunes des emplois décents et productifs	45. Taux de chômage des 15 à 24 ans, homme et femme, et total	20 ¹⁵
<i>Cible 17</i> En coopération avec des industries pharmaceutiques, proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développement	46. Proportion de la population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments essentiels	6
<i>Cible 18</i> En coopération avec le secteur privé, mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies notamment celles de l'information et des communications	47. Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants 48a. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants 48b. Internautes pour 100 habitants	12 ¹⁶ 12
Note : les indicateurs des objectifs de développement humain (ODM) sont indiqués dans les tableaux indicateurs par un symbole ODM en orange au-dessus de la colonne.		
1. Les tableaux 7 et 33 présentent cet indicateur sous la forme de personnes souffrant de malnutrition en pourcentage de la population totale. 2. Ce tableau présente le taux de scolarisation des femmes en pourcentage du taux de scolarisation des hommes pour le primaire, le secondaire et le supérieur séparément. 3. Ce tableau présente les données relatives au pourcentage d'alphabétisation des jeunes femmes par rapport au taux des hommes. 4. Le tableau 27 comprend des données sur le travail des femmes en fonction du secteur économique. 5. Le tableau 8 présente la prévalence du VIH au sein de la population des 15-49 ans. 6. Ce tableau présente des données sur les cas de malaria pour 100 000 personnes. 7. Ce tableau présente des données relatives aux enfants âgés de cinq ans et moins disposant de lits avec moustiquaires traitées à l'insecticide aux enfants âgés de cinq ans et moins dont les fièvres sont traitées avec des médicaments anti-malaria. 8. Ce tableau présente des données sur les cas de tuberculose pour 100 000 personnes. 9. Ce tableau présente cet indicateur sous la forme du PIB par unité d'utilisation d'énergie (PPA de 1995 par kilo d'équivalent pétrole). 10. Ce tableau présente des données sur les émissions de gaz carbonique par habitant. 11. Les tableaux 7 et 33 présentent des données sur les populations ayant un accès régulier à une source d'eau, en milieu urbain comme en milieu rural. 12. Ce tableau présente des données sur les populations ayant un accès régulier à des sanitaires de qualité, en milieu urbain comme en milieu rural. 13. Le tableau 17 présente des informations sur les demandes d'allègement de la dette bilatérale au fond de l'initiative PPTE et d'annulation brute de la dette bilatérale. 14. Ce tableau présente des données sur l'aide officielle au développement pour les pays les moins avancés, en pourcentage de l'Aide totale. 15. Le tableau 20 comprend des données sur le taux de chômage des 15-24 ans, en distinguant le total, et les femmes, en pourcentage des hommes pour les pays de l'OCDE uniquement. 16. Dans le tableau 12, les lignes téléphoniques principales et les lignes de téléphonie mobile sont présentées séparément.		

L'indice du développement humain (IDH) est un indice composite qui mesure l'évolution d'un pays selon trois critères de base du développement humain : santé et longévité (mesuré d'après l'espérance de vie à la naissance), savoir (mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné du primaire, du secondaire et du supérieur), et un niveau de vie décent (mesuré par le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat en dollars US (PPA)). Cet indice est composé à l'aide d'indicateurs qui sont actuellement disponibles pour le monde entier, selon une méthodologie simple et transparente (voir la *Note Technique 1*).

Bien que le concept du développement humain soit bien plus vaste que ne pourrait en fait le mesurer un simple indice composite, l'IDH propose une alternative fort utile à ce que serait un simple indice lié au revenu pour mesurer approximativement le bien-être humain. C'est une introduction pratique aux informations fournies dans les tableaux ci-dessous traitant des différents aspects du développement humain.

Pays concernés

L'IDH présenté dans le tableau 1 de ce rapport se réfère à des chiffres relatifs à 2002. Il couvre 175 pays membres de l'ONU, plus Hong Kong, Chine (RAS) et les territoires Palestiniens occupés. Grâce aux dernières avancées en matière de collecte de données, deux pays – le Timor oriental et Tonga – sont désormais et pour la première fois inclus dans le tableau de l'IDH.

En fonction des données disponibles, on peut ou non calculer l'IDH d'un pays. Afin de permettre des comparaisons entre les pays, l'IDH est, autant que possible, calculé sur la base des données disponibles au moment de la préparation de ce rapport venant d'agences statistiques internationales majeures (Voir Sources ci-dessous). Mais pour un certain nombre de pays, les informations relatives à un ou plusieurs des quatre composants de l'IDH manquent.

Pour répondre au souhait de pays désirant être inclus dans l'IDH, et afin d'inclure autant de pays membres de l'ONU que possible, le Bureau du *Rapport sur le développement humain* s'est efforcé tout particulièrement, dans certains cas, d'obtenir des estimations auprès d'autres sources internationales, régionales ou nationales, lorsque les principales agences internationales ne disposaient pas des informations nécessaires sur un ou deux composants de l'IDH pour un pays. Dans de très rares cas, le Bureau du *Rapport sur le développement humain* a produit lui-même ces estimations. Celles-ci venant d'autres sources que les grandes agences internationales (voir description ci-dessous), ces autres sources sont précisées dans les notes de bas de page du tableau 1. Leur

qualité et leur fiabilité sont très aléatoires, c'est pourquoi elles ne sont pas répercutées dans les autres tableaux indicateurs relatifs à des informations similaires.

Par manque de données comparables, 16 pays membres de l'ONU n'ont pu être inclus dans l'IDH. Pour ces pays, les indicateurs de base du développement humain sont présentés dans le tableau 33.

Source

Espérance de vie à la naissance. Les estimations relatives à l'espérance de vie viennent de 2002 *Revision of World Population Prospects* (ONU 2003).

Elles sont actualisées deux fois par an par la Division de la population des Nations Unies sur la base de données des recensements et des enquêtes nationales. Pour la 2002 *Revision*, la Division de la population des Nations Unies a effectué des ajustements significatifs afin de mieux intégrer l'impact démographique de l'épidémie du VIH/sida.

Cette publication, par rapport aux précédentes, prévoit un impact plus grave, sur un plus long terme, de l'épidémie dans les pays les plus touchés. L'impact de la maladie est explicitement présenté pour 53 pays, au lieu des 45 de la 2000 *Revision* (ONU 2001).

Les estimations relatives à l'espérance de vie publiées par la Division de la population des Nations Unies sont des moyennes sur cinq ans. Celles pour 2002, données dans le tableau 1, ainsi que celles qui sous-tendent le tableau 2, sont obtenues par interpolation linéaire, basée sur des moyennes sur cinq ans.

Taux d'alphabétisation des adultes. Le taux d'alphabétisation des adultes donne le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus capable d'écrire et de comprendre aisément un texte court et simple traitant de la vie de tous les jours.

Les données relatives à l'alphabétisation correspondant à cette définition sont habituellement collectées à partir des recensements de population, généralement organisés tous les 5 ou 10 ans, ou d'enquêtes auprès des foyers.

Ce rapport utilise les données relatives aux taux d'alphabétisation des adultes fournies par le *March 2004 Assessment* (UNESCO Institute for Statistics 2004a) de l'Institut de Statistiques (ISU) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui combine les estimations nationales directes et les estimations de l'ISU.

Les estimations nationales, publiées tout récemment par l'ISU, sont issues des recensements et des enquêtes nationales organisées de 1995 à 2004. Les estimations de l'ISU publiées, en juillet 2002, étaient basées sur des données nationales collectées avant 1995.

De nombreux pays de l'OCDE à revenu élevé, ayant atteint à la scolarisation universelle dans le primaire pour leur population, ne collectent plus de données statistiques relatives à l'alphabétisation dans leurs recensements nationaux ou lors de leurs enquêtes familiales, ils ne sont en conséquence pas intégrés dans les données de l'UNESCO. En ce qui concerne l'IDH, on applique à ces pays un taux d'alphabétisation de 99,0%.

En matière de collecte d'informations relatives à l'alphabétisation, de nombreux pays estiment le taux d'alphabétisation de leur population sur la base de déclarations personnelles. Certains utilisent le degré de scolarisation comme approximation, mais les mesures de la fréquentation scolaire ou du degré de scolarisation peuvent différer. Les définitions et les méthodes de collecte des données pouvant varier en fonction des pays, les estimations relatives à l'alphabétisation doivent être considérées avec précautions (PNUD 2002, page 143, encadré 2).

L'UIS, en collaboration avec d'autres partenaires, poursuit activement une méthodologie alternative permettant d'évaluer l'alphabétisation : le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (PESA, ou LAMP en anglais, voir encadré 5 dans la *Note sur les statistiques*).

Le PESA cherche à aller au-delà des simples catégories actuelles sur l'alphabétisation et l'illettrisme en proposant des informations sur panel cohérent de compétences relatives à l'alphabétisation.

Pour ces deux méthodes – le système d'évaluation actuel de l'ISU et la nouvelle méthodologie de collecte d'informations sur l'alphabétisation –, voir <http://www.uis.unesco.org/>.

Taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Les taux bruts de scolarisation sont produits par l'Institut de statistiques de l'UNESCO, sur la base de données relatives à la scolarisation collectées auprès des gouvernements nationaux (souvent à partir de sources administratives) et de données relatives à la population auprès de la 2002 *Revision* de la Division de la population des Nations Unies. Ces calculs sont faits en divisant le nombre d'élèves scolarisés à tous les niveaux par le total de la classe d'âge officielle de la population correspondant à ces niveaux d'étude. Le groupe d'âge du supérieur est défini à cinq cohortes, immédiatement à la suite de la fin des études secondaires supérieures dans chaque pays.

On demande habituellement aux pays le nombre d'élèves et d'étudiants en début d'année scolaire pour chaque niveau d'étude, selon la définition de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). Une version révisée de la CITE a été instaurée en 1997, qui a apporté quelques modifications en terme de classement des

programmes d'enseignement nationaux. Ces changements, toutefois, n'ont qu'un impact limité sur les estimations des taux de scolarisation brut dans le primaire, le secondaire et le supérieur.

Bien qu'il tente de fournir une estimation du niveau d'étude, le taux brut de scolarisation combiné ne reflète pas la qualité de l'éducation. Même pour évaluer la facilité d'accès aux études, il masque d'importantes disparités entre les pays, à cause des disparités de classes d'âge correspondant à un niveau d'étude et de la durée des programmes éducatifs. Des facteurs tels que le redoublement peuvent aussi créer des altérations des données.

Des mesures telles que le temps de scolarisation brut en années d'une population ou l'espérance de vie scolaire rendent de manière plus fiable les résultats éducatifs et devraient, dans l'idéal, remplacer les taux de scolarisation bruts dans l'IDH. Toutefois, on ne dispose pas encore assez couramment de telles données pour suffisamment de pays. Améliorer la couverture et la qualité de ces données devrait être une priorité pour la communauté statistique internationale.

Selon sa définition actuelle, le taux de scolarisation brut combiné ne prend pas en compte les élèves scolarisés à l'étranger. Les données actuelles relatives à de nombreux petits pays, comme le Luxembourg et les Seychelles, où de nombreuses personnes vont poursuivre des études supérieures à l'étranger, peuvent nettement sous-évaluer le réel accès à l'éducation ou le niveau d'étude d'une population, et donner en conséquence une valeur d'IDH trop basse. Par exemple, le taux brut de scolarisation combiné du Luxembourg est estimé à 75%, mais monte à 85% lorsque l'on prend en compte les étudiants scolarisés à l'étranger¹. Bien que les différences en termes d'IDH soient peu importantes (0,933 pour la scolarisation brute et 0,944 pour la scolarisation brute révisée), le rang d'IDH du Luxembourg passerait de 15 à 4 du fait des différences infimes séparant les pays à développement humain élevé en valeur d'IDH. Toutefois, les informations sur un taux de scolarisation brut ainsi révisé ne sont pas assez largement répandues pour les autres pays, on ne peut donc pas encore s'en servir pour l'IDH.

PIB par habitant (PPA). Pour comparer les niveaux de vie entre les pays, le PIB par habitant doit être converti en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA), afin de gommer les différences de prix à l'échelon international.

Les données relatives au PIB par habitant (PPA) pour l'IDH sont fournies pour 163 pays par la Banque mondiale, sur la base de prix collectés par les enquêtes du programme de comparaison international (PCI) et du PIB en monnaie locale

selon les données économiques nationales. L'enquête du PCI couvrirait 118 pays dont les PPA avaient été estimés directement grâce à des extrapolations sur les derniers résultats des jalons. Pour les pays non concernés par ces enquêtes, les estimations sont faites selon la régression économétrique. Pour les pays non couverts par la Banque mondiale, on utilise les estimations de PPA fournies par les *Penn World Tables* de l'université de Pennsylvanie².

Dans les rares cas où des estimations de PPA ne sont pas disponibles auprès de ces deux sources internationales, le Bureau du Rapport sur le développement humain a travaillé avec les agences régionales et nationales afin d'obtenir des estimations de PPA pour les pays concernés. Par exemple, dans le cas de Cuba, une équipe technique d'experts nationaux et internationaux a été formée pour étudier diverses méthodologies permettant d'obtenir la meilleure estimation possible de PPA. Vous en retrouverez les résultats dans les prochains Rapports.

Bien que l'on ait beaucoup progressé au cours des dernières décennies, les données actuelles relatives au PPA souffrent d'un certain nombre de déficiences, dont notamment le manque d'universalité, d'actualisation des données et d'uniformité en terme de qualité de résultats en fonction des régions et des pays.

Comblant les vides pour certains pays en utilisant la régression économétrique nécessite de formuler des hypothèses, dont l'extrapolation au fil du temps implique une incertitude de plus en plus grande quant aux résultats, à mesure que l'on s'éloigne de l'année de référence.

L'importance des PPA pour l'analyse économique souligne la nécessité qu'il y a à améliorer les données relatives au PPA. Une nouvelle table ronde du Millénaire pour le PCI a été constituée, et elle promet de meilleures PPA pour l'analyse des politiques économiques, en y incluant une évaluation de la pauvreté internationale (*Notes statistiques*, encadré 6).

Comparaisons au fil du temps et des éditions du Rapport

L'IDH est un outil important, qui permet de surveiller les tendances à long terme du développement humain. Afin de faciliter l'analyse de ces tendances entre les pays, l'IDH est calculé à intervalles de cinq ans, sur la période 1995-2002. Ces estimations, présentées dans le tableau 2, sont basées sur une méthodologie cohérente ainsi que sur des données relatives aux tendances comparables les unes aux autres, disponibles au moment de la préparation du Rapport.

Comme les agences statistiques internationales ne cessent d'améliorer leurs informations, dont notamment la mise à jour périodique de leurs données historiques, la majeure partie des modifications d'une année sur l'autre en terme de valeur et de rang d'IDH au fil des éditions du *Rapport sur le développement humain* reflètent plus les révisions de ces données – tant pour les pays individuellement que pour les pays par rapport aux autres – que de réels changements dans ces pays. De plus, d'éventuels changements en terme de couverture géographique peuvent affecter le rang d'IDH d'un pays, même si l'on utilise une méthodologie cohérente pour calculer l'IDH. En conséquence, le rang d'IDH d'un pays peut baisser considérablement d'un Rapport sur l'autre, mais lorsque des données corrigées et comparables sont utilisées pour réévaluer l'IDH des dernières années, le rang et la valeur de l'IDH peuvent en fait montrer une amélioration.

Pour ces raisons, les analyses des tendances de l'IDH ne doivent pas se baser sur des données venant d'autres éditions du Rapport. Le tableau des indicateurs 2 propose des tendances remises à jour relatives à l'IDH, sur la base de données et d'une méthodologie cohérentes. Pour les valeurs et les rangs d'IDH recalculés pour 2001 (année de référence de l'IDH pour le *Rapport sur le développement humain 2003*), sur la base de données et de couverture géographique comparable au Rapport de cette année, voir <http://hdr.undp.org/>.

L'IDH pour les pays à développement humain élevé

L'IDH, dans ce *Rapport*, est composé de manière à comparer les résultats des pays à tous les niveaux du développement humain. Les indicateurs utilisés actuellement pour l'IDH montrent de très faibles différences en terme d'IDH pour les premiers pays de l'IDH à revenu élevé, et les rangs d'IDH les plus élevés ne reflètent que de très faibles différences de ces indicateurs sous jacents. Pour ces pays à revenu élevé, il existe un indice alternatif - l'indice de pauvreté humaine (donné dans le tableau indicateur 4 et éclairé par l'article statistique 1, *l'État du développement humain*) - qui reflète plus efficacement l'étendue de la mesure humaine existant encore au sein de ces populations, afin d'aider à la convergence des politiques publiques.

Pour plus de précisions quant à l'utilisation et aux limitations de l'IDH, voir l'article statistique 1, *l'État du développement humain*.

1. Statec 2004.

2. Aten, Heston, et Summers 2001, 2002.